

Numéro de l'acte	2018-99-STAL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2018**

### **QUESTION N°2018-99**

<u>ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE</u>: Adhésion à la Centrale d'achat de la Fédération Départementale d'Energie – signature d'une convention

**RAPPORTEUR**: Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

La Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais (FDE 62) s'est constituée en centrale d'achat au profit des communes adhérentes pour toute commande de prestations relatives à des actions tendant à maîtriser la demande énergétique, notamment des diagnostics et études en matière de dépenses en électricité et en gaz.

Le champ d'intervention de la dite centrale s'est élargi fin 2017 avec l'intégration des prestations relatives au géo référencement des réseaux d'éclairage public.

Il est rappelé que l'instauration d'une centrale d'achat permet la commande de prestations de fournitures, de prestations et de services en groupement, permettant ainsi une réduction des coûts par économie d'échelle.

La convention d'adhésion précise notamment son objet, sa durée, et les missions et obligations de la centrale, ainsi que celle de l'adhérent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Et à l'unanimité, décide :

- D'adhérer à la centrale d'achat de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention relative à cette Centrale

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 19 septembre 2018

Le Maire.

Caroline SAUDEMONT



## **REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2018

### Affiché le 20 septembre 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit le vingt septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 septembre 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT — Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE — James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT — Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

#### Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Christian DIRIX Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 6 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.